



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 5 mars 2019

# Epidémie de dengue à La Réunion : les actions de sensibilisation se multiplient

Du 18 au 24 février, **221 cas de dengue ont été confirmés**. Parmi les **1 189 cas signalés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019**, 30 ont conduit à une hospitalisation et 71 passages aux urgences ont été enregistrés. Actuellement, le sud de l'île reste le plus affecté malgré la dispersion des cas. A ce stade, le risque réside dans l'extension des zones de circulation virale à des zones relativement épargnées jusqu'à présent. Les autorités rappellent que la dengue est une maladie, qui peut évoluer vers une forme sévère et être fatale, selon l'état de santé du patient. Pour protéger les populations vulnérables, le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien poursuit la distribution gratuite de répulsifs dans les zones de circulation de la dengue, autour des personnes malades. Par ailleurs, afin d'inciter la population à adopter les bons gestes de prévention, les actions de sensibilisation se poursuivent, accompagnée de la campagne de communication : « *La dengue, STOP aux idées reçues* ».

## Interventions des équipes de la lutte anti-vectorielle autour des cas signalés

Au vu de l'augmentation du nombre de cas en ce début d'année, les agents de la lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien (ARS OI), renforcés par les équipes d'interventions du RSMA et du SDIS, interviennent jour et nuit sur l'ensemble des habitations où, un, ou plusieurs cas de dengue ont été signalés. Les opérations de démoustication sont réalisées, **uniquement autour du domicile des personnes malades signalées par les médecins ou laboratoires dans les zones de circulation du virus**. Actuellement, **160 agents** sont coordonnés pour conduire ces opérations de traitement autour des cas (*équipes de l'ARS OI, du SDIS et du RSMA*).

D'autres opérations sont menées en porte à porte, de façon préventive, dans les zones où les foyers sont encore peu actifs. Grâce à cette mobilisation, depuis le début de l'année 2019 :

- près de **17 500 contrôles de cours et de jardins** chez des particuliers.
- près de **4 000 gîtes larvaires éliminés**
- des opérations de traitements insecticides de nuit ont couvert près de **20 000 maisons** ces 4 dernières semaines

En complément, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI distribuent des produits répulsifs aux personnes les plus fragiles, dans les zones de circulation du virus où un cas de dengue a été signalé. Sont concernés :

- les personnes présentant les signes de la maladie au moment de la visite,
- les enfants de 6 mois à 6 ans,
- les femmes enceintes,
- les personnes âgées de plus de 75 ans

Depuis le démarrage de ce dispositif en août 2018, près de **11 500 flacons de répulsifs** ont été **distribués gratuitement** (soit une moyenne de 405 flacons distribués par semaine).

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



## Les bénévoles de la Croix rouge/PIROI mobilisés

Dans le cadre de l'épidémie de dengue à La Réunion, la Croix Rouge Française est fortement mobilisée. Afin de limiter la propagation de l'épidémie, la préfecture a sollicité la Croix-Rouge française/PIROI pour informer la population sur la maladie. Les bénévoles organisent des activités de sensibilisation dans les zones les plus touchées par l'épidémie. Des activités ludiques et pédagogiques sont proposées, afin que les Réunionnais comprennent les vecteurs de la maladie et les moyens de s'en protéger.

Calendrier des prochains évènements :

- **Le mercredi 13 mars** : stand de sensibilisation à Saint-Louis sur le marché forain
- **Le samedi 23 mars** : stand de sensibilisation aux Avirons sur le marché Lakour

## Situation épidémiologique au 5 mars 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 18 au 24 février 2019, **221 cas de dengue** ont été confirmés. Les cas ont été identifiés dans **18 communes**, dont les foyers les plus actifs sont situés à :

- La Rivière Saint-Louis (56 cas)
- Saint-Louis (48 cas)
- Les Avirons (20 cas)
- Saint-Pierre (15 cas)
- L'Etang-Salé (13 cas)
- Ravine des Cabris (11 cas)

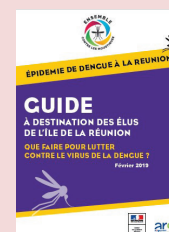
Au total, depuis le début de l'épidémie, on enregistre :

- **8 064 cas autochtones** (dont **1 189 cas** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- **186 hospitalisations** pour dengue (dont **30 hospitalisations** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- **546 passages aux urgences** (dont **71 passages** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019)
- **6 décès** dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue

## ACTUALITES DE LA SEMAINE

### Le « Guide à destination des élus de La Réunion : que faire pour lutter contre le virus de la dengue ? »

Ce guide, actualisé, recense l'ensemble des actions et procédures réglementaires permettant aux élus de renforcer leurs interventions au sein du dispositif de lutte contre la dengue. Largement diffusé aux collectivités et partenaires, il est disponible en téléchargement sur le site [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr).



### STOP aux idées reçues : les 3 idées de la semaine

La campagne de communication digitale « *La dengue, STOP aux idées reçues* » se poursuit. Elle a été conçue pour renforcer le niveau d'information de la population réunionnaise concernant la dengue (mode de transmission de la maladie, gestes à adopter pour s'en protéger...), pour favoriser la bonne compréhension des gestes de prévention attendus de la population.

>> **Retrouver les 3 idées reçues de la semaine en annexe**

**et les outils de la campagne sur le site internet de l'ARS OI**



**VOUS AUSSI, DÎTES STOP AUX IDÉES REÇUES ET AGISSEZ CONTRE LA DENGUE !**

